

LA SURVEILLANCE

Identification des territoires à surveiller

Pour lutter précocement, il est essentiel de connaître la phase du cycle de pullulation dans laquelle chaque territoire se situe. Pour cela, un suivi régulier des populations est nécessaire et rendu possible grâce à l'application mobile développée par VetAgro Sup.



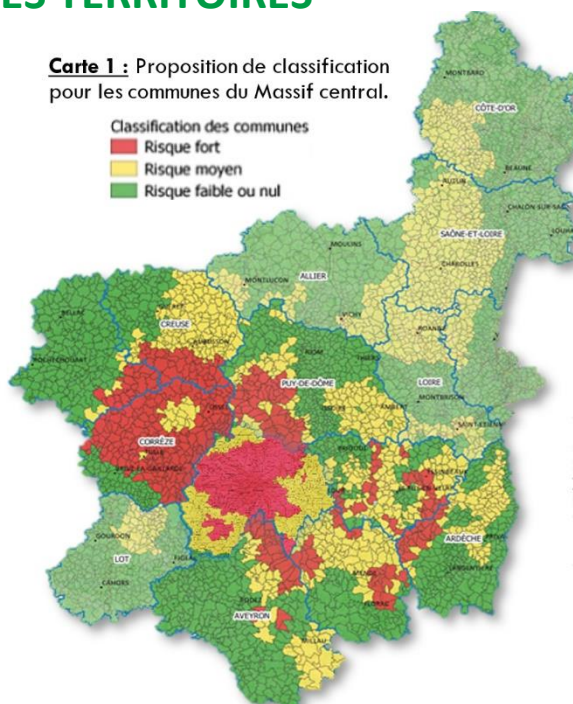
LA CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES

Une classification des communes a été établie afin de prioriser la surveillance biologique des territoires.

Dans les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de l'Ardèche, la surveillance est mise en place de façon prioritaire dans les **communes rouges**, considérées à risque élevé car le ratio STH^*/SAU^{**} est supérieur à 85%, et dans certaines **communes jaunes** où le ratio STH/SAU est supérieur à 50%. Les communes vertes, théoriquement peu impactées, ne sont actuellement pas suivies.

*Surface toujours en herbe ** Surface agricole utile

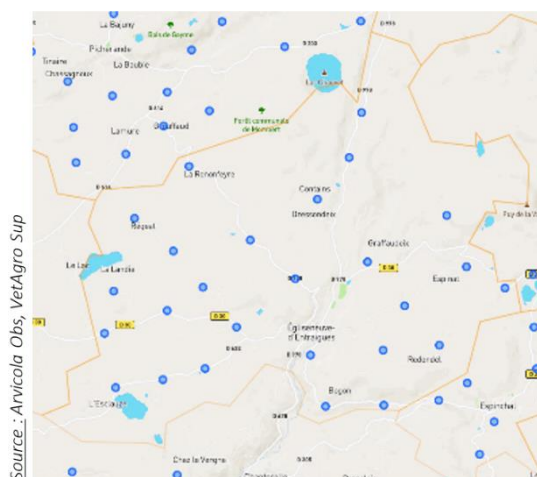
Carte 1 : Proposition de classification pour les communes du Massif central.



Source : S. Virol, VetAgro Sup

Dans les 350 communes actuellement surveillées, plus de 3500 balises virtuelles ont été positionnées.

Pour réaliser cette surveillance, un réseau d'observateurs est mobilisé. Chaque membre se voit attribuer un certain nombre de communes à surveiller. Ainsi, à chaque automne et chaque printemps, ils disposent de quelques semaines pour se rendre sur chacune de ces balises.



Source : Arvicola Obs, VetAgro Sup

Carte 2 : Répartition des balises dans une commune du Puy-de-Dôme



LE SYSTEME DE NOTATION

Pour chaque point, une note entre 0 et 5 est attribuée via l'application mobile *Arvicola Obs* pour les populations de campagnols terrestres et une note entre 0 et 3 pour les taupes correspondant à l'abondance des indices de présence frais présents dans les parcelles autour du point d'observation.

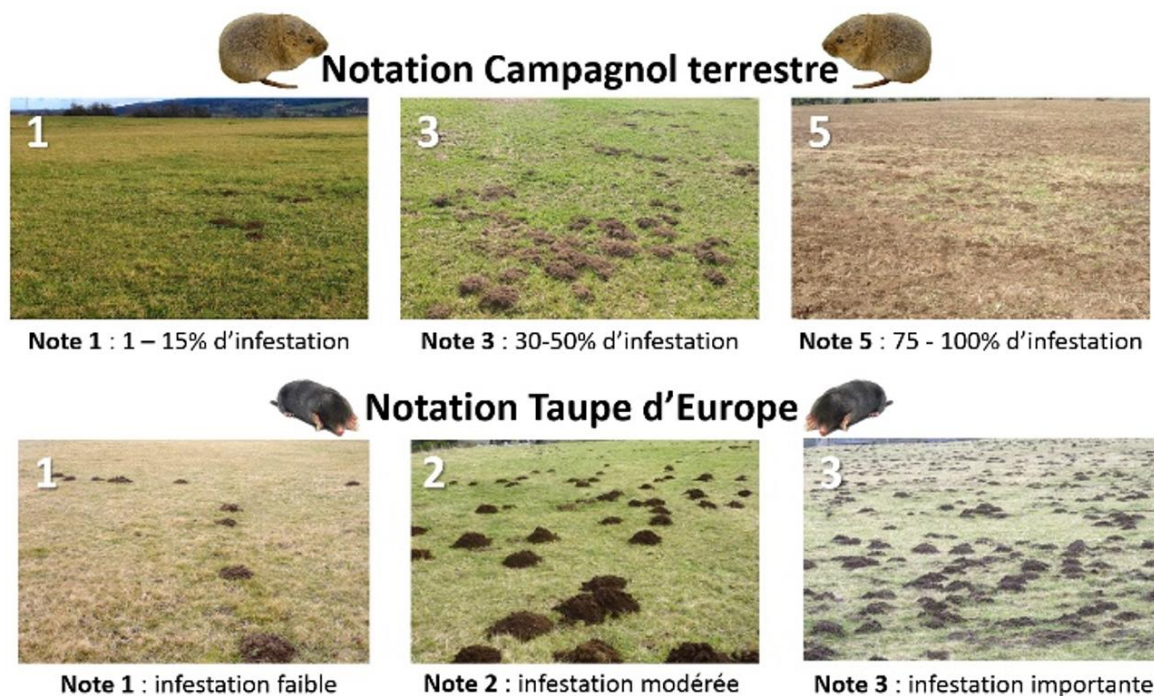


Figure 1 : Echelles de notation des populations de taupes et de campagnols



LA PRODUCTION DE CARTES

Le réseau d'observateurs est constitué différemment en fonction des départements : les agents des chambres d'agriculture, le réseau des FREDON/FDGDON, l'EDE, certaines communautés de communes, etc. En 2021 et en 2022, ces observations sont rendues possibles grâce à un financement accordé par la région AURA.

A la suite des deux sessions de surveillance, des cartes sont produites par département permettant de suivre au fil des ans l'évolution des pullulations et ainsi de pouvoir déterminer la phase du cycle dans laquelle chaque territoire se situe.

Ces cartes sont disponibles librement sur le site internet : <https://www.arvicola-obs.fr/>

Après chaque campagne de surveillance (automne et printemps), elles sont mises à jour, commentées et accessibles.





QUELLE IMPORTANCE POUR LES AGRICULTEURS ?

Les outils de lutte contre le campagnol disponibles pour les agriculteurs sont de différents types et leur efficacité varie en fonction des conditions d'application. Par exemple, la lutte directe (piégeage et lutte chimique) est efficace et possible uniquement lorsque les populations sont en basse densité ou en déclin et la régénération des prairies par sur-semis est fortement déconseillée en période de croissance ou de pic.

Ainsi, une surveillance régulière des populations permet d'avoir un suivi pluriannuel afin d'identifier le démarrage de la phase de déclin ou de croissance, ce qui permet d'optimiser l'efficacité des plans de lutte mis en place par les agriculteurs. Cette surveillance étant mise en place à large échelle, elle permet aux éleveurs d'identifier les zones de démarrage sur un territoire plus large que celui de leur exploitation et donc d'identifier les parcelles sur lesquelles la lutte doit être mise en place de façon prioritaire afin de limiter la propagation des individus sur les parcelles voisines.

De façon plus indirecte, ces cartes sont également mobilisées pour mettre en avant l'impact de ce rongeur sur les territoires et l'activité agricole, notamment pour l'obtention de financements ou d'aides d'urgence pour les agriculteurs.

